



Parc Naturel Régional de Camargue



Séminaire d'échanges du 27 juin : Premiers résultats de la démarche prospective



Tour Poly gone
265, avenue des Etats du Languedoc
F-34000 MONTPELLIER
www.edater.fr
Tél. : 04 67 02 29 02
Fax : 04 67 79 56 76



Marc FORESTIER
Consultant
Territoires & Patrimoines

C.E.D. Entreprises,
Parc d'Activités de Côte
Rousse
73000 CHAMBERY

Objectifs du séminaire d'échanges du 27 Juin:

- Un outil de réflexion, pour définir la stratégie d'action future du PNRC
- Une approche complémentaire de la concertation déjà menée, pour confronter les attentes des acteurs (une « Camargue désirée ») à des « Camargues possibles »
- Une démarche permettant de cheminer vers un sixième scénario, restant à imaginer et à construire ensemble (séminaire à l'automne)

Les 5 scénarios prospectifs proposés à la discussion :

- 1- L'intensification de l'activité touristique et de la pression urbaine
- 2- Un territoire de transit
- 3- L'augmentation de la pression agricole
- 4- Un territoire d'éco production industrialisée
- 5- Un espace qui retourne à la nature

L'organisation du séminaire d'échanges du 27 Juin:

-4 ateliers (70 participants environ), animés par un élu référent, un expert et un chargé de mission du Parc

-Un tableau à remplir par scénario:

Quatre questions à renseigner par scénario

1- Ce scénario est-il **favorable ou défavorable** aux attentes exprimées?

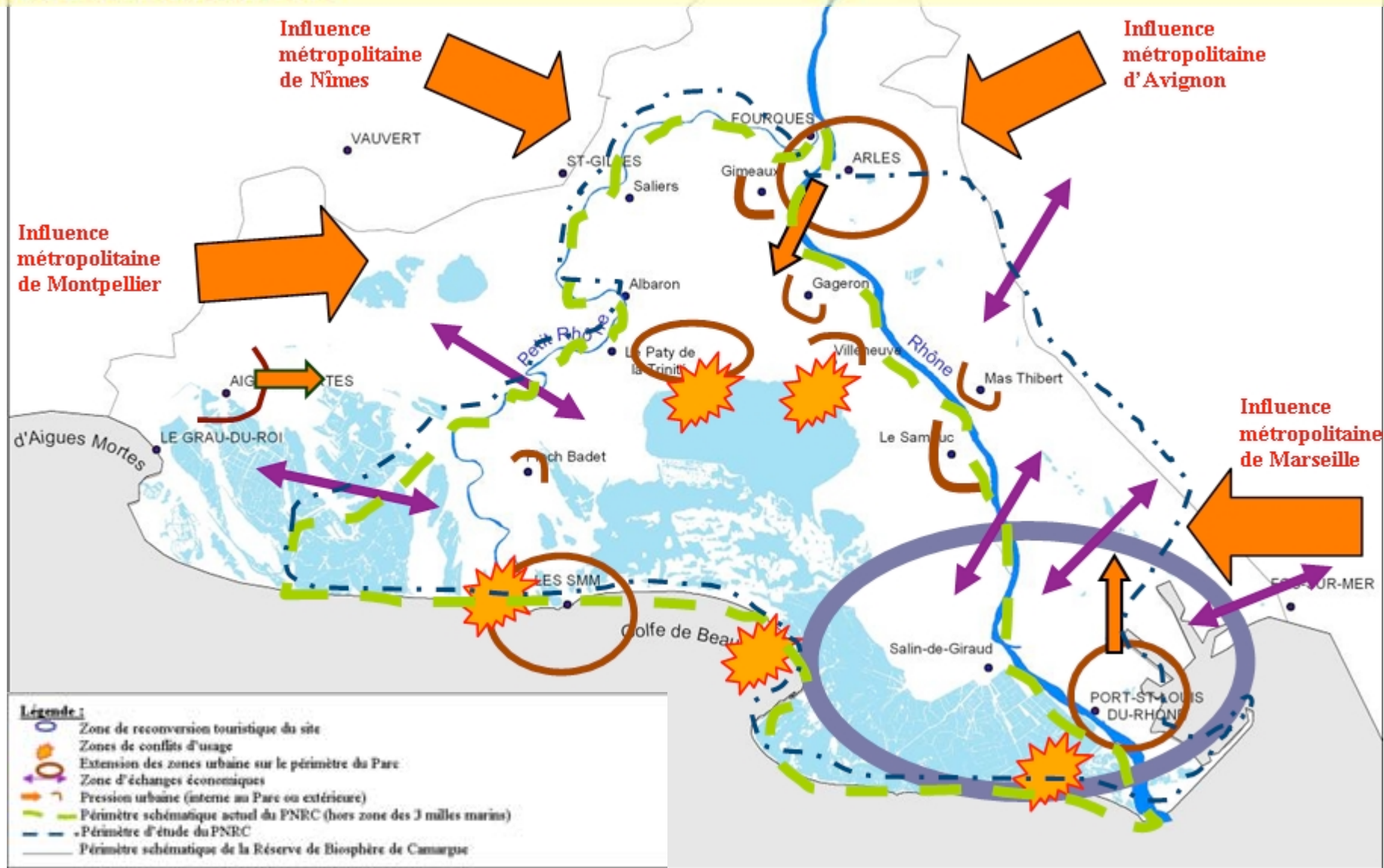
2- **Peut-on agir** sur ce scénario?

3- Quels **engagements** doivent en découler **pour les acteurs du Parc**?

4- Niveau de **crédibilité du scénario**

- Une première synthèse collective réalisée à l'issue des ateliers

Scénario 1 : Intensification de l'activité touristique de loisirs et de la pression urbaine



Scénario 1 : L'intensification de l'activité touristique de loisirs et de la pression urbaine

Facteurs

- Tendances lourdes :

- Pression démographique des grandes métropoles (Marseille, Montpellier...)
- Dispersion résidentielle

- Facteurs d'accentuation locale :

- Reconversion du site par la Compagnie des « Salins du Midi » :
 - Développement de l'immobilier de loisirs avec création de complexe touristique à Salin-de-Giraud
 - Intensification des loisirs nautiques
- Développement du tourisme littoral: tourisme balnéaire sur les plages du Beauduc, Piémanson, Napoléon
- Extension territoriale des quartiers urbains d'Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, de la périphérie gardoise et des villages (Salin-de-Giraud, Mas Thibert, Sambuc, Gallician,...)
- ...

Conséquences

- Conséquences pour le territoire :

Économiques:

- Pression foncière, élévation du prix des terres
- Augmentation des emplois et de l'activité économique, enrichissement de certains propriétaires fonciers
- Perte de mixité économique (recul de l'activité agricole, ...)
- Spéculation sur l'économie touristique (développement du tourisme périurbain et domestique) et urbanistique
- Usages du territoire:
 - Augmentation de la population
 - Intensification des conflits d'usage en zone littorale et zones humides
 - Fort impact sur l'environnement (biodiversité, ...) et pression sur la ressource en eau (quantité et présence)
 - ...

-Conséquences pour le Parc et les signataires de la Charte:

- Transformation et mise en scène paysagère (mitage, complexe touristique, circuits découverte)
- Aménagements et théâtralisation de la nature, etc....
- ...

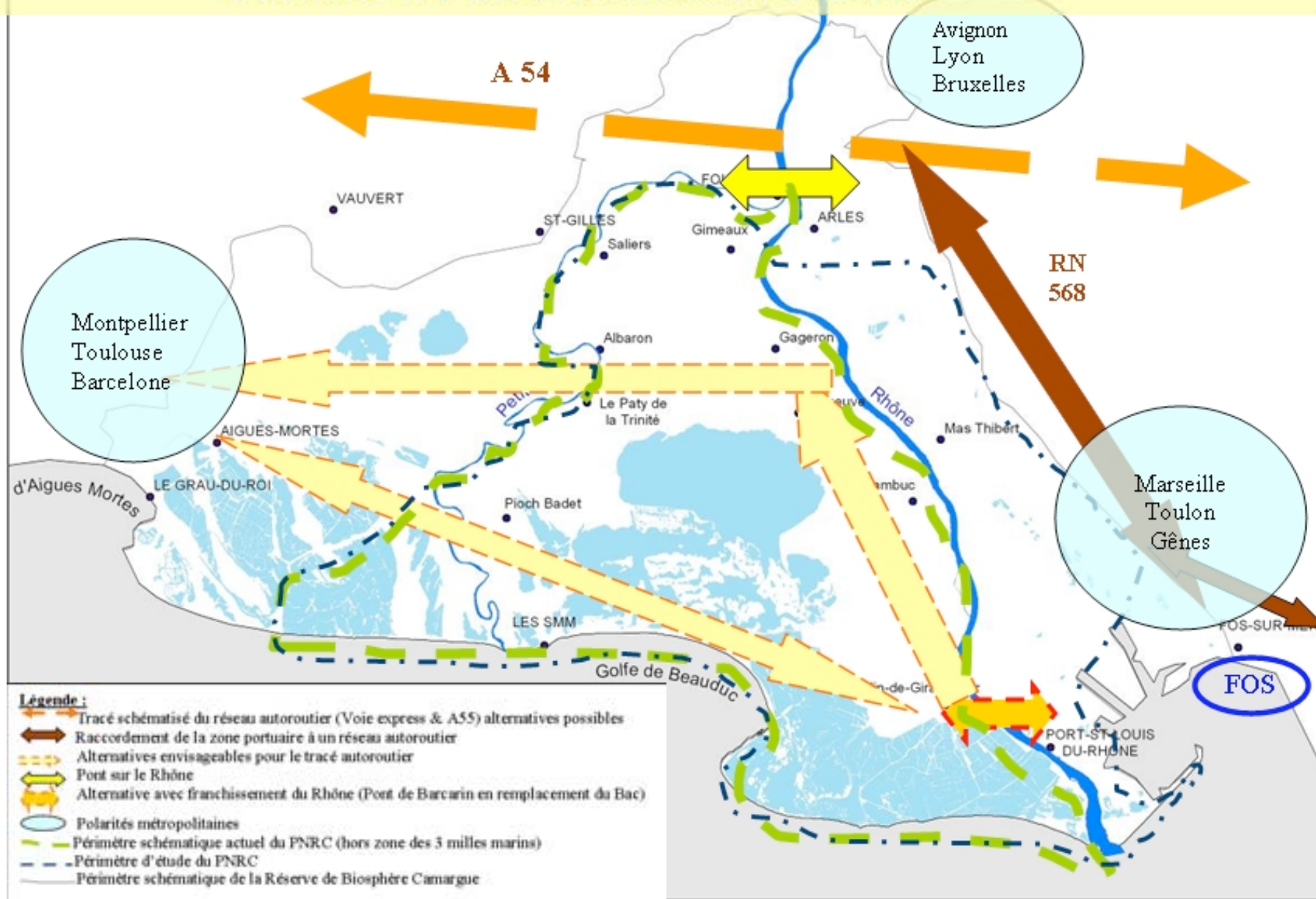
Principaux acteurs impliqués:

les métropoles et les communes, la Compagnie des Salins du Midi, les ménages extérieurs (vente – achat immobilier), les grands propriétaires, etc.

Scénario 1: L'intensification de l'activité touristique et de la pression urbaine

<p><i>Question 1 :</i> Scénario favorable ? défavorable aux attentes exprimées ?</p>	<p><i>Question 2 :</i> Peut-on agir sur lui ?</p>	<p><i>Question 3 :</i> Engagements pour les acteurs du Parc</p>	<p><i>Question 4 :</i> Degré de crédibilité du scénario</p>
<p>- Scénario jugé globalement défavorable, avec variations entre tourisme et urbanisme, et suivant les aspects (positif pour le développement économique, défavorable pour l'environnement)</p> <p>-Perception du tourisme comme un besoin pour faire vivre économiquement le territoire, mais sous condition de le maîtriser, et d'explorer différents types de tourisme: tourisme de nature (découverte du territoire, non récréatif)</p> <p>-Position non favorable à l'intensification de la pression urbaine</p>	<p>-Oui avec les outils de gestion de l'espace, de planification des collectivités (documents d'urbanisme)</p> <p>-Oui si engagement de l'État, des collectivités et des maîtres d'ouvrage, pour obtenir une maîtrise du foncier</p> <p>-usages des méthodes de concertation, dialogue avec les acteurs locaux et périphériques</p> <p>-Maîtrise possible par la conservation du fonctionnement deltaïque et des zones inondables, et de la culture Camargue</p> <p>-Maîtriser les accès</p> <p>-Expliquer, sensibiliser, éduquer</p>	<p>-la charte doit se positionner sur ces enjeux, et obtenir des engagements des collectivités (communes, agglomérations / portes d'entrées) et maîtres d'ouvrage du territoire</p> <p>-Le Parc doit être l'outil d'un certain type de développement touristique (la charte doit organiser la complémentarité des formes et opérateurs touristiques, développer le tourisme de nature et pas de loisirs)</p> <p>-Organiser un partenariat avec les associations de protection de la nature</p>	<p>- Scénario tendanciel jugé crédible (surtout pression urbaine et développement du PAM), voire engagé</p>

Scénario 2 : Un territoire de transit



Scénario 2 : Un territoire de transit

Facteurs

-Tendance lourde:

- Accroissement des flux de circulation (voyageurs/marchands, routiers/fluviaux) locaux, régionaux, interrégionaux et transnationaux

- Facteurs d'accentuation locale:

- Projet autoroutier est-ouest
- Création d'un axe pénétrant à partir du contournement sud d'Arles
- Développement industrialo portuaire du Port Autonome de Marseille et des liaisons avec Lyon
- Projet de Pont du Barcarin
- ...

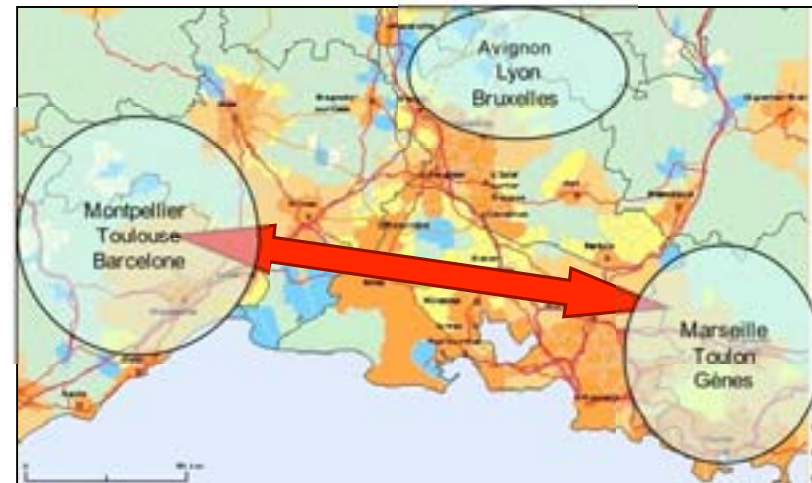
Conséquences

- Conséquences pour le territoire:

- Emprises foncières importantes
- Cloisonnement des espaces
- Compensation liée à la croissance du PAM
- Intensification des trafics routiers
- ...

-Conséquences pour le Parc et les signataires de la charte:

- Fin de la « Grande Camargue » naturelle
- Diminution des espaces naturels (cloisonnement)
- Impacts environnementaux
- Forts impacts paysagers, nuisances auditives
- Forts impacts écologiques (pollutions multiples)
- ...



Principaux acteurs impliqués: Financeurs des infrastructures (grandes collectivités territoriales, État), zones d'activité Industrialo Portuaires, etc.

Scénario 2: Un territoire de transit

<p><i>Question 1 :</i> Scénario favorable ? défavorable aux attentes exprimées ?</p>	<p><i>Question 2 :</i> Peut-on agir sur lui ?</p>	<p><i>Question 3 :</i> Engagements pour les acteurs du Parc</p>	<p><i>Question 4 :</i> Degré de crédibilité du scénario</p>
<p>-Jugé défavorable, sauf pour les équipements et les infrastructures bénéficiant spécifiquement aux habitants du delta</p> <p>-Pour le franchissement du Rhône, certains pour, d'autres contre</p>	<p>-Difficilement (fortes contingences extérieures, décisions hors PNRC)</p> <p>-Anticiper pour ne pas subir les pressions extérieures</p> <p>-Inciter à une régulation des flux de transit (maîtrise des entrées – sorties)</p> <p>-Maintenir un statut de protection suffisant pour le delta pour éviter les nouveaux axes transversaux</p> <p>-Étendre le périmètre du Parc au-delà des infrastructures</p> <p>- Faire du Bac de Barcarin une entrée qualitative pour 1 Camargue « territoire de projets de DD »</p>	<p>-Obtenir des engagements du CG13, RFF/SNCF, Région PACA, État et services % aux projets routiers et enjeux extérieurs, régionaux, nationaux...</p> <p>(Mise en place d'outils de planification spécifiques en concertation avec les acteurs locaux et extérieurs au territoire, pour empêcher l'ouverture de nouvelles pénétrantes)</p> <p>-Affirmer les réglementations de limitation du transit routier dans le PNRC</p> <p>-Améliorer et développer les transports en commun dans le Parc</p>	<p>-Jugé par certains acteurs a priori non crédible, puis positions plus nuancées sur le moyen terme (réalité du projet de contournement autoroutier, Fos 2XL et des flux routiers en découlant, pour certains du Pont de Barcarin...)</p> <p>-Globalement, jugé de forte plausibilité car forte nécessité de transport routier si absence de ferroutage ou de possibilité fluviale</p>

Scénario 3 : L'augmentation des pressions agricoles



Scénario 3 : L'augmentation des pressions agricoles

Facteurs

-Tendances lourdes:

- Accroissement de la demande et des prix mondiaux des céréales
- Stimulation par le marché (demande internationale)

- Facteurs d'accentuation locale:

- Aides publiques favorables à l'extension agricole (UE,...)
- Aménagements fonciers (hydrauliques...) agricoles
- Amélioration variétale grâce à des progrès génétiques
- Installations d'unités industrielles de traitement des produits agricoles
- ...

➤ Conséquences

-Conséquences pour le territoire:

Conséquences directes:

- Perte de mixité économique
- Extension des surfaces agricoles cultivées (blé, riz,...) par reconquête d'anciennes terres agricoles (friches, ZH)
- Déséquilibre eau douce / eau salé: répercussions sur l'écosystème (introduction d'espèces continentales liées à une trop forte quantité d'eau douce)
- Augmentation des prélèvements d'eau
- ...

Conséquences indirectes:

- Concurrence et conflits d'usage entre espaces de culture et d'élevage
- Élevage intensif, surpâturage, irrigation, développement de prairies productives temporaires ou permanentes...
- Possible remise en cause de l'AOC Taureau de Camargue
- Développement des conflits d'usage et de gestion de l'eau (impacts agricoles: engrais, produits phytosanitaires, ...)
- Répercussions des problèmes de qualité de l'eau du Rhône (risque de contaminations pour les élevages)
- ...

-Conséquences pour le Parc et les signataires de la charte:

- Spécialisation territoriale vers l'activité agricole
- Réseaux écologiques fragmentés (nécessité de maintien des corridors écologiques)
- Remise en question de l'écosystème camarguais traditionnel
- ...Risque de perte de fonctionnalités écologiques...
- ...

Principaux acteurs impliqués: agriculteurs, éleveurs, Europe, industries agroalimentaires, etc.

Scénario 3: L'augmentation de la pression agricole

<p><i>Question 1 :</i> Scénario favorable ? défavorable aux attentes exprimées ?</p>	<p><i>Question 2 :</i> Peut-on agir sur lui ?</p>	<p><i>Question 3 :</i> Engagements pour les acteurs du Parc</p>	<p><i>Question 4 :</i> Degré de crédibilité du scénario</p>
<p>- Jugé globalement défavorable (Risques pour qualité de l'eau, sols, intensification, limitation multi usage)</p> <p>- Jugé positif pour une meilleure densification de l'urbain, qui repousserait les tendances d'expansion urbaine et touristique, et pour des corridors écologiques dans certains secteurs</p> <p>- Mais défavorable car espaces protégés contraints au nord par la riziculture, au sud par la montée de la mer</p>	<p>- De manière limitée (poids de décisions extérieures – UE-, et des propriétaires privés) donc inciter collectivement</p> <p>- Maîtriser les usages du sol pour conserver la fonctionnalité des milieux naturels</p> <p>- Préserver la diversité des activités, de l'agriculture et des espaces</p>	<p>- La charte doit organiser une régulation de l'agriculture sur le territoire: Renforcer la réglementation, soutien aux produits labellisés, valorisation économique de l'élevage, soutien aux MAE, Natura 2000</p> <p>- Engagement nécessaire des propriétaires fonciers (pour préserver la coexistence entre élevage et riziculture,...)</p> <p>- Mise en place d'un Observatoire, et maîtrise du foncier</p>	<p>- Jugé peu crédible, entamé en effet mais ne durera pas sur le long terme, pour des raisons structurelles et conjoncturelles (différentiel de productivité, rendement inférieur à d'autres régions)</p> <p>- Dimension crédible vu l'histoire de la Camargue, où l'agriculture a beaucoup évolué</p>

Scénario 4 : Un territoire d'éco production industrialisée



Scénario 4 : Un territoire d'éco production industrialisée

Facteurs

-Tendances lourdes:

- Hausse des coûts de l'énergie et recherche de solutions alternatives
- Croissance de la demande en solutions énergétiques alternatives

-Facteurs d'accentuation locale:

Volonté de faire de la Camargue un territoire expérimental pour ces productions:

- Unités de production d'agro carburants
- Développement de la production d'énergies renouvelables : fermes photovoltaïques, parcs éoliens
- ...

Conséquences

-Conséquences pour le territoire:

- Extension des zones de production biomasse
- Effets différenciés selon les valorisations (biomasse: maintien d'un compromis possible entre production d'énergie et biodiversité)
- Complémentarité entre agriculture ou pas selon le mode développé
- Développement de conflits d'usages (avec zones urbanisées, tourisme, etc.)
- Développement d'une éco industrie tournée vers les marchés métropolitains
- ...

-Conséquences pour le Parc et les signataires de la charte:

- Dégradations paysagères conséquentes aux infrastructures avec impacts variables (étendue, acceptabilité, maintien parallèle d'activités)
- Exploitation des roselières (pour biomatériaux)
- Pression sur la biodiversité
- ...

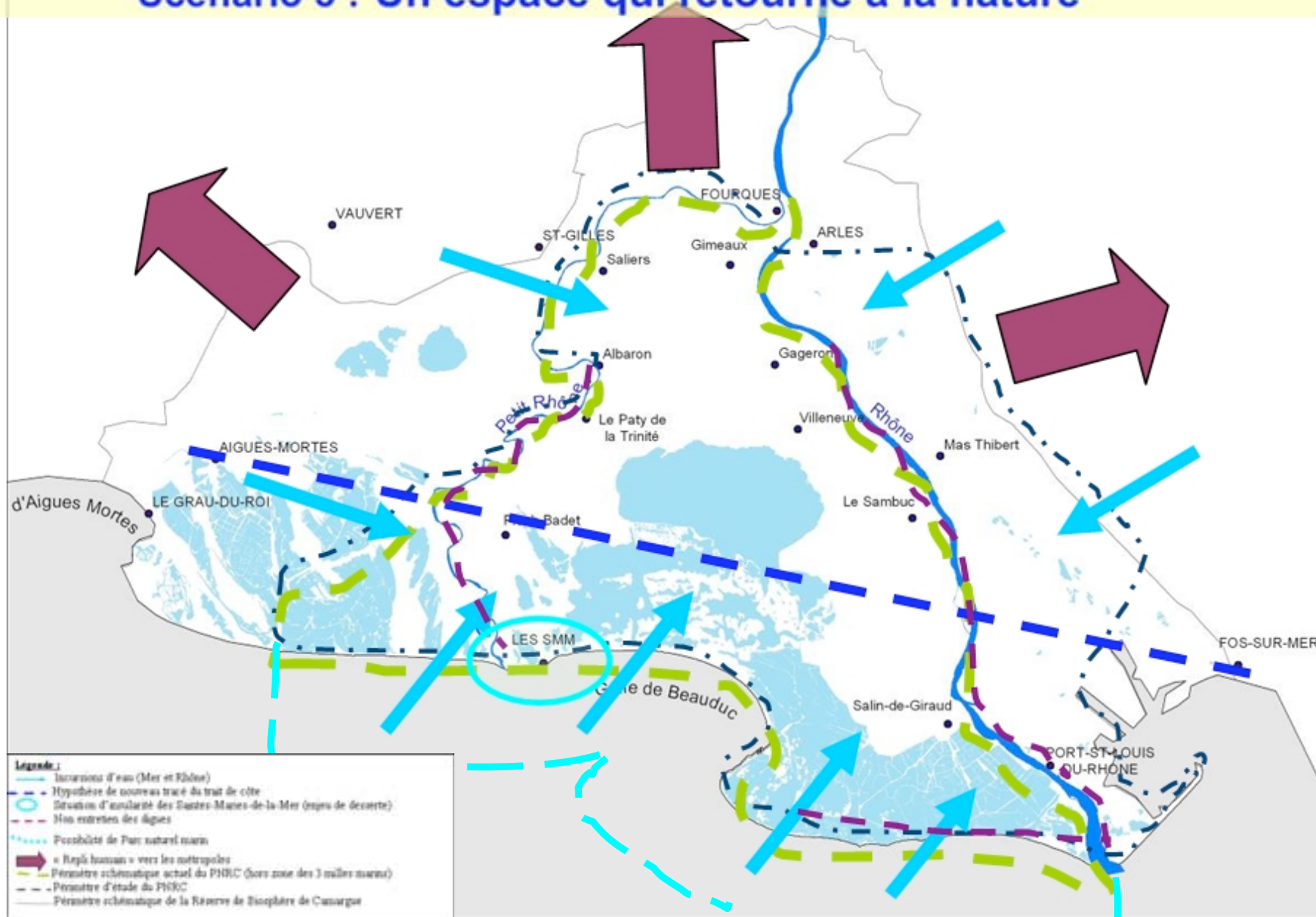
Nb: Scénario compatible voire complémentaire / alternatif au scénario 3

Principaux acteurs impliqués: producteurs d'énergies renouvelables, agriculteurs, Compagnie des Salins du Midi, PNRC, etc.

Scénario 4: Un territoire d'éco production industrialisée

<p><i>Question 1 :</i> Scénario favorable ? défavorable aux attentes exprimées ?</p>	<p><i>Question 2 :</i> Peut-on agir sur lui ?</p>	<p><i>Question 3 :</i> Engagements pour les acteurs du Parc</p>	<p><i>Question 4 :</i> Degré de crédibilité du scénario</p>
<p>-Scénario jugé globalement assez défavorable, mais des nuances entre photovoltaïque (absence de contrôle) et l'éolien (plus contrôlé, mais pollution visuelle...)</p> <p>-L'autosuffisance du territoire comme aspect favorable</p> <p>-Défavorable si dimension industrielle (problème d'intégration paysagère)</p>	<p>-Dans une certaine mesure: Parc peut se positionner sur ces enjeux, mais lié à décisions extérieures (dans et hors Parc)</p> <p>-Développer le photovoltaïque individuel / local</p> <p>-Éviter l'industrialisation et s'assurer de la réversibilité des équipements industriels</p>	<p>-Exploiter de manière équilibrée le potentiel énergétique du territoire: vocation du Parc à être novateur sur les plans énergétiques, esthétique, environnemental (expérimenter à l'échelle domestique, mettre en place des certifications et labels)</p> <p>-Viser l'autonomie énergétique mais pas au-delà (filières courtes)</p> <p>-Propriétaires fonciers, agriculteurs</p> <p>-État (Ademe), collectivités (adapter les PLU pour permettre l'équipement domestique)</p>	<p>- Jugé crédible, voire très crédible au regard des nombreux projets sur le territoire, et comme réponse à la crise énergétique (sauf question des biocarburants)</p>

Scénario 5 : Un espace qui retourne à la nature



Scénario 5 : Un espace qui retourne à la nature

Facteurs

-Tendances lourdes:

- Le réchauffement climatique et ses conséquences conduisant à une impossibilité financière de maîtrise des processus naturels
- Demande social d'espaces sauvages

-Facteurs d'accentuation locale:

Décision collective de laisser faire la nature (Non entretien des digues,...) et les effets du changement climatique

- Incapacité à assumer les coûts de l'entretien des digues et des installations techniques
- Incapacité à entretenir sur le long terme les équilibres et la protection du territoire (hommes, activités, terres, ...)
- ...

Conséquences

- Conséquences pour le territoire:

- Un caractère « sauvage » et naturel du territoire amplifié
- Conséquences sur le développement économique du territoire
- Développement de conflits d'intérêts entre zones protégées et zones cultivées durant une période
- Variabilité et changements des espèces et milieux (salinité...)
- Ralentissement du développement économique du territoire
- Repli des activités humaines (recul vers le nord) et exode rural vers les métropoles
- Possible accentuation du tourisme de Grande Nature
- ...

-Conséquences pour le Parc et les signataires de la charte:

- Laboratoire d'espaces naturel et sauvage, emblème national à l'échelle européenne
- Protection environnementale renforcée
- Régulation de la fréquentation de l'accessibilité aux sites
- Nouvelles mesures de protection sur des espaces
- ...

Principaux acteurs impliqués: Les collectivités territoriales (État, communes,...), les naturalistes, le PNRC, etc.

Scénario 5: Un espace qui retourne à la nature

<p><i>Question 1 :</i> Scénario favorable ? défavorable aux attentes exprimées ?</p>	<p><i>Question 2 :</i> Peut-on agir sur lui ?</p>	<p><i>Question 3 :</i> Engagements pour les acteurs du Parc</p>	<p><i>Question 4 :</i> Degré de crédibilité du scénario</p>
<p>-Scénario jugé choquant, mais aussi positionnement plus nuancé: il faut être capable d'envisager différemment le territoire (« ne pas en faire un scénario catastrophe »)</p> <p>-Risque d'une Camargue à 2 vitesses, Sud tout nature, Nord tout agricole</p> <p>-Volonté de protéger la Camargue et le littoral (la culture, les biens, les personnes)</p>	<p>-Difficile d'agir dessus (lié à des contingences nationales et européennes), nécessité d'anticiper sur les conséquences plus que de pouvoir « lutter » contre (faire des choix sur certains secteurs à faibles enjeux humains)</p> <p>-Définir l'acceptabilité sociale et économique de la sécurisation</p> <p>-Faire évoluer les idées de lutte contre les crues</p> <p>-S'appuyer sur le Plan Rhône</p> <p>-Entretien des digues de la façade maritime</p>	<p>-Construire une nouvelle gouvernance sur ce sujet : propriétaires et habitants à impliquer (informer en permanence, maintenir une culture du risque, rendre ce scénario acceptable)</p> <p>-Réflexion à mener en terme d'enjeux (concentrer la protection sur les zones sensibles), de planification, d'adaptation aux risques d'inondation (accompagner les phénomènes naturels)</p> <p>-Possibles démarches expérimentales ponctuelles (retrait stratégique)</p>	<p>-Difficulté de positionnement sur la crédibilité de ce scénario</p> <p>-Scénario jugé réaliste à 50 ans (façade maritime sud-est, sud-ouest), et à prendre en compte dès aujourd'hui</p> <p>-Jugé non crédible pour le choix de ne pas entretenir les digues sur les bras du Rhône, pour des raisons de sécurité des personnes et des biens</p>

Les enseignements du séminaire sur la prospective

- **Des scénarios** a priori extrêmes, mais **jugés globalement crédibles**
- **Un paradoxe: la seule réfutation est le scénario « Retour à la nature »**
- **Un territoire confronté à de nombreux possibles** qu'il devra anticiper et gérer (prise en compte élargie dans l'espace et le temps des projets impactant le Parc)
- **Une notion de compatibilité mal établie** entre les possibles proposés d'une part, et l'existence et la vocation d'un PNR d'autre part
- **Risque: Insuffisance** aux yeux des instances nationales **d'une posture du parc consistant à se situer uniquement sur le registre de l'encouragement et de l'accompagnement de pratiques favorables**
- **Recommandation: la charte devra comporter des dispositions prescriptives claires sur des orientations que la Camargue s'interdit de prendre sur 12 ans** (cf. infrastructure routière de franchissement du Rhône en substitution du bac de Barcarin?), ceci ne préjugant pas nécessairement d'orientations à plus long terme